



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôtels

Question écrite n° 15535

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz interroge Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la discrimination subie par les solos dans les locations hôtelières. En effet, les suppléments single relèvent systématiquement de 25 % à 30% le montant des factures. Elle lui demande ce qu'elle entend faire pour diminuer ce pourcentage voir le supprimer.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15535

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 298

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)